

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 mars 2015

Le vingt-six mars deux mille quinze à 19 heures 00 le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

ETAIENT PRESENT(E)S : MMES GOUEBAULT Murielle, HORSIN Valérie, SARADIN Béatrice et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud, MONPOINT Olivier, MONGERAND Emmanuel, LEGRAND Robert, et VAJOU Christian.

ABSENT(E)S : M. JOSSELIN Claude (pouvoir donné à M. VAJOU Christian)

- Madame Valérie HORSIN a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.
Le Conseil Municipal,

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 9 VOIX POUR, 1 ABSTENTION (M. Robert LEGRAND) et 1 CONTRE (M. Christian VAJOU), vote le budget primitif 2015 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES
171 765.00 euros	171 765.00 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
45 239.00 euros	45 239.00 euros

DECISION CONCERNANT LA VENTE DE PEUPLIERS

Monsieur le Maire présente les diverses propositions d'achat concernant la vente de 302 peupliers appartenant à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition de l'entreprise CEBRUNSKA, pour 272 peupliers d'un montant total de 12 531.03 € (CVO déduite de 62.97 €). Il est décidé de demander un autre devis pour la vente de 30 peupliers supplémentaires.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES

Monsieur le Maire présente les devis de missions concernant la réalisation du diagnostic accessibilité ainsi que l'agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP) des établissements recevant du public (ERP).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition du Cabinet DB INGENIERIE pour un montant de 1 800.00 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y référant.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

Fait et délibéré à Gumery le 26 mars 2015.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 20h15.

Le Maire
Philippe BERGNER